



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU DOUBS
Corps départemental de sapeurs-pompiers

**AVIS RELATIF A L'OUVERTURE D'UN CONCOURS INTERNE D'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS
DES SOUS-OFFICIERS DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS**

Le service départemental d'incendie et de secours du Doubs ouvre au titre de l'année 2018 un concours interne d'accès au grade de sergent de sapeurs-pompiers professionnels pour 6 postes.

CONDITIONS D'ACCES

Peuvent faire acte de candidature :

- les fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'État, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, les militaires ainsi que les agents en fonctions dans une organisation internationale intergouvernementale comptant au moins quatre ans de services publics au 1^{er} janvier 2018, et titulaires d'une qualification de chef d'équipe de sapeurs-pompiers professionnels ou reconnue comme équivalente par la commission compétente mentionnée à l'article 7 du décret n°2012-521 du 20 avril 2012 modifié ;
- les candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés au deuxième alinéa du 2^o de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée susvisée, dans des conditions fixées par cet alinéa et par le décret du 22 mars 2010 modifié.

DEROULEMENT DES EPREUVES

Epreuves d'admissibilité : le mercredi 7 novembre 2018 dans le Bas Rhin

Epreuve d'admission : à compter du mardi 27 novembre 2018 à Besançon

INSCRIPTIONS

La pré-inscription et le téléchargement du dossier d'inscription se feront via le site internet du service départemental d'incendie et de secours du Doubs (www.sdis25.fr) **du lundi 27 août à 8 h 00 jusqu'au jeudi 13 septembre 2018 à minuit**. Au-delà de cette date, la pré-inscription et le téléchargement du dossier seront impossibles.

Le dossier d'inscription peut également être demandé par courrier accompagné d'une enveloppe grand format affranchie au tarif en vigueur pour un envoi de 100 à 250 grammes environ et libellée aux nom et adresse du demandeur, adressé par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessous entre **le lundi 27 août au jeudi 13 septembre 2018 à minuit**, le cachet de la poste faisant foi.

DEPOT DES DOSSIERS

Le dossier d'inscription complété des mentions exigées, signé, et accompagné des pièces justificatives demandées doit être soit déposé avant 17 heures, soit adressé par voie postale avant minuit à l'adresse indiquée ci-dessous, au plus tard à la date de clôture des inscriptions, soit le vendredi 21 septembre 2018, le cachet de la poste faisant foi.

Service départemental d'incendie et de secours du Doubs
Groupement emploi et compétences – Concours
10, chemin de la Clairière
25042 BESANCON CEDEX

Contact : celluleconcours@sdis25.fr ou 03 81 85 36 62